

Comité de pilotage

Bilan d'animation 2017-2020

ZPS « plaine de Néré à Bresdon »

Septembre 2020

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME





UNION EUROPEENNE
Fonds Européen Agricole pour
le Développement rural.
L'Europe investit dans les
zones rurales.



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire*



Préambule



- En raison de la crise sanitaire, les services de l'Etat vous proposent une information et une concertation par voie dématérialisée, en remplacement du Comité de Pilotage annuel habituel.
- Ce document vous présente le bilan de l'année écoulée puis le bilan des 3 années du marché 2017-2020.

Ordre du jour



- **Le site Néré Bresdon**
- **Bilan des 3 ans d'animation 2017-2020 et zoom sur 2019-2020**



Le site Natura 2000 « Plaine de Néré à Bresdon »



Le réseau Natura 2000



- **Objectif** : conserver la diversité biologique dans une logique de développement durable

Reconnaissance à l'échelle européenne de la qualité environnementale des territoires et des activités humaines qui permettent leur conservation.

- **Moyens** :

1. Le Document d'Objectifs (DOCOb) et les outils de contractualisation basés sur la concertation et l'engagement volontaire,
2. L'évaluation appropriée des projets.

Le réseau Natura 2000



Des outils de reconnaissance des bonnes pratiques

1- Les MAEC
sur parcelles agricoles (SAU)

Surcoût de gestion ou
perte de production

Contrats
de 5 ans
rémunérés

2- Les Contrats Natura 2000
sur parcelles hors SAU

Surcoût de gestion

3- La CHARTE NATURA 2000

Pas de surcoût de
gestion

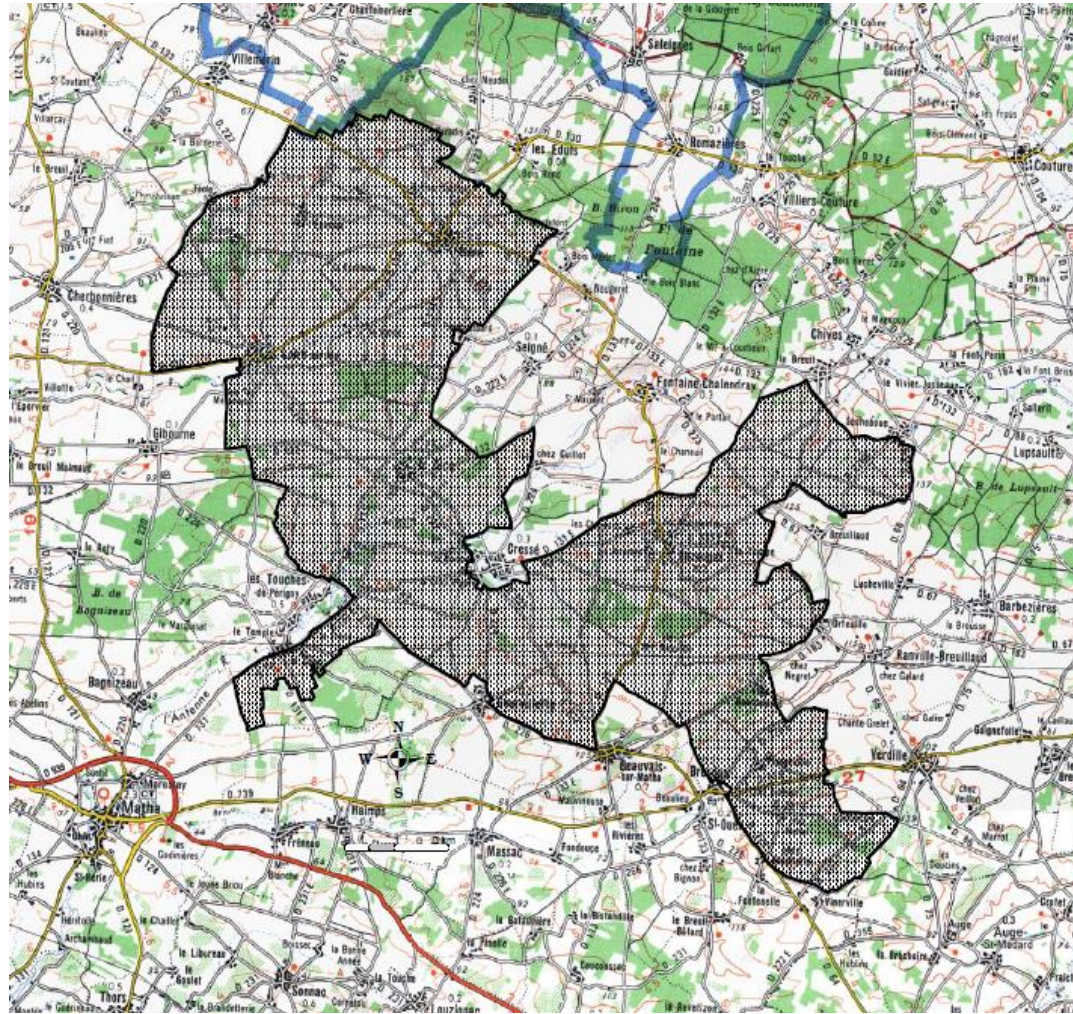
Engagement
de 5 ans

Le site



- Le site a été désigné en Zone de Protection spéciale (ZPS) le 26/08/2003 - FR5412024
- 11 communes de la CDC Vals de Saintonge sont concernées pour tout ou partie : Bazauges, Beauvais-sur-Matha, Bresdon, Chives, Cressé, Fontaine-Chalandray, Le Gicq, Gourvillette, Loiré-sur-Nie, Néré, Les Touches-de-Périgny,
- Soit 9 261 ha et 55 % du territoire des communes concernées

Le site



Le site, quelques dates



- 26/08/2003 : désignation de la ZPS FR5412024
- 2005-2008 : élaboration du Documents d'Objectifs
- 2009 : ajout de la Charte Natura 2000
- 28/02/2011 : approbation du DOCOB
- 23/09/2013-23/01/2017 : 1^{er} marché d'animation confié à la Chambre d'agriculture, avec une sous-traitance LPO
- 04/07/2017-04/09/2020 : 2^{ième} marché d'animation confié à la Chambre d'agriculture, avec une cotraitance LPO

Les enjeux du territoire



- **Le maintien des oiseaux d'intérêt communautaire**

En 2005, 96 espèces d'oiseaux ont été recensés sur le site, dont 17 d'intérêt communautaire :

Les enjeux du territoire



Liste des oiseaux d'intérêt communautaire de l'annexe I en 2005 (source : LPO)

Nom français	Nom latin	N	PN	DO	LRN	LRR
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>		X	I		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		X	I		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	O	X	I		S
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>		X	I		R
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	O	X	I		Déc
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	O	X	I		S
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	O	X	I		R
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>		X	I	R	
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	O	X	I		S
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	O	X	I		V
Pluvier doré	<i>Pluvialis apricaria</i>			I		
Pluvier guignard	<i>Eudromias morinellus</i>			I	E	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	O	X	I		
Martin-pêcheur	<i>Alcedo atthis</i>	O	X	I		
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	O	X	I		Déc
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	O	X	I		R
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	O	X	I		

N = nicheur, PN = protection nationale, LRN = liste rouge nationale (Museum National d'Histoire Naturelle), LRR = liste rouge régionale (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel),
Statut de conservation : S = à surveiller, R = rare, V = vulnérable, Déc = en déclin, E = en danger
 DO = Directive Oiseaux, I = annexe 1



Oiseaux prioritaires



Autres oiseaux annexe 1



*Faucon
pèlerin*



Pipit rousseline

© Joël Bruezère
www.aileman.ch



Pluvier doré

Pluvier doré
Pluvialis apricaria

© Hervé Michel
www.oiseauxnature.com



Les enjeux du territoire



Evolution des effectifs de mâles chanteurs d'outarde canepetière :
Une relative stabilité régionale mais un déclin des populations du
Sud (16 et 17)

	2004	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CHARENTE	60	57	43	36	31	43	38	32	27	28	21	24
CHARENTE-MARITIME	66	35	39	44	41	53	33	36	44	39	43	31
DEUX-SEVRES	73	71	76	94	98	88	76	77	88	70	87	75
VIENNE	88	100	100	68	75	83	99	108	97	119	115	114
Total	287	263	258	242	239	267	246	253	256	256	266	244

Tableau 5 : Effectifs de mâles chanteurs par départements détectés lors de l'Enquête annuelle (Source : CEBC-CNRS)

Les enjeux du territoire



- **Le maintien, la restauration et une gestion favorable des habitats pour ces oiseaux**

Le maintien et le rétablissement des oiseaux de plaine dépendent de deux facteurs :

- ✓ Les ressources alimentaires,
- ✓ Les milieux utilisés pour la nidification et les rassemblements postnuptiaux.

Les enjeux du territoire



- **Le maintien, la restauration et une gestion favorable des habitats pour ces oiseaux**

Les milieux sont variés : jachères, prairies mais aussi cultures, haies, bosquets.

Ils doivent permettre la nidification mais aussi l'alimentation, en particulier des poussins qui ont besoin d'insectes.

Les enjeux du territoire



- **Le maintien, la restauration et une gestion favorable des habitats pour ces oiseaux**

Le principal milieu visé sur le site est le couvert herbacé pérenne (prairie, jachère) : une gestion adaptée permet aux oiseaux de mener à bien leur nichée et de trouver de la nourriture.

L'analyse réalisée en 2016 montrait que les surfaces en prairie permanente ont diminué de près de 80 % en 30 ans (1979 – 2000), en lien avec la disparition de l'élevage sur ce territoire.



Bilan 2017-2020

Zoom 2019-2020



Bilan 2017-2020



- **Une animation du site depuis 2013 :**

CA17, avec un partenariat avec la LPO

- **Un 2^{ième} marché en juillet 2017 terminé en septembre 2020**

Bilan 2017-2020



Les actions du DOCOB

Action E01



Proposition d'extension du périmètre

Objectif du DOCOB : Adapter le périmètre à la présence de l'outarde

- Précédent marché : analyse et rencontre des maires en 2014, proposition de quelques modifications au périmètre proposé dans le DOCOB (cartes fournies à chaque mairie),

Action E01



Proposition d'extension du périmètre

- Mise à jour de l'analyse en 2019 sur la base des comptages récents qui confirment l'intérêt d'une extension

Perspectives

Procédure programmée dans le cadre de la nouvelle phase d'animation à partir d'avril 2021

Action E02



Sauvegarde des nichées

Objectif du DOCOB : retrouver les populations d'Outarde de 2000 (35)

Objectif du marché : assurer un suivi des Œdicnèmes et des Busards

Action E02



Sauvegarde des nichées

- Depuis quelques années, du temps a été dégagé dans les réponses aux marchés pour permettre les suivis de nidifications des œdicnèmes et des Busards. Des protocoles ont été validés.
- 12 jours/ an sont consacrés à ces suivis sur ce marché.

Action E02



Sauvegarde des nichées

- Une communication régulière est faite auprès des agriculteurs (voir action S03)
- L'animatrice apporte son aide aux actions liées, en particulier dans le cadre du Plan National d'Action Outarde : test de drones, lâchers de jeunes, mise en sécurité des nichées ...Elle informe les communes et les agriculteurs , aide à contacter les agriculteurs dont une parcelle est concernée.

Action E02



Sauvegarde des nichées

- Cette année la recherche de nids avec le drone n'a pas permis de localiser de pontes (seulement des oiseaux adultes dont une femelle en position de couveuse mais sans œufs).
- Un agriculteur a localisé 1 nid lors de la fauche de sa parcelle, l'œuf a été transféré au centre d'élevage de zoodyssée.

Action E02



Perspectives

Du financement est à prévoir pour poursuivre ces actions et permettre le repérage des nids d'outardes.

Le lien avec le volet communication est particulièrement important : communication générale répétée mais aussi information des élus et des agriculteurs préalablement aux campagnes sur le terrain.



Action S01



Suivi des populations

Objectif du DOCOB : Retrouver les effectifs d'Outarde de 2000 (35) ; 15 % de la SAU en couverts herbacés gérés favorablement

Différents protocoles sont mis en œuvre selon l'espèce :

Action S01



• Outarde

- Les suivis des mâles chanteurs et des rassemblements d'automne sont assurés par la LPO et l'OFB dans le cadre du PNA Outarde
- Les données annuelles sont mise en forme par l'animatrice et les cartes sont mises à disposition sur le site Internet.

Ces données cartographiques servent également à répondre à des demandes de porteurs de projets.

Action S01



• Œdicnème

- Depuis quelques années, du temps a été dégagé pour permettre les suivis de nidifications au printemps : prospection exhaustive des parcelles favorables (labours, luzernes, pois, vignes, prairies ...), en avril-mai complétée par des prospections opportunistes au cours du printemps.
- Les oiseaux en rassemblement sont comptés lors des prospections Outardes.
- Les données sont cartographiées chaque année.

Action S01



• Busards

- Il s'agit d'un suivi des oiseaux nicheurs. Un protocole a été validé dans le cadre de l'animation : prospection de la ZPS et des communes périphériques, d'avril à juillet.
- Le suivi est complété par les actions de sensibilisation (voir animation) auprès des agriculteurs pour les inciter à signaler un nid.

Action S01

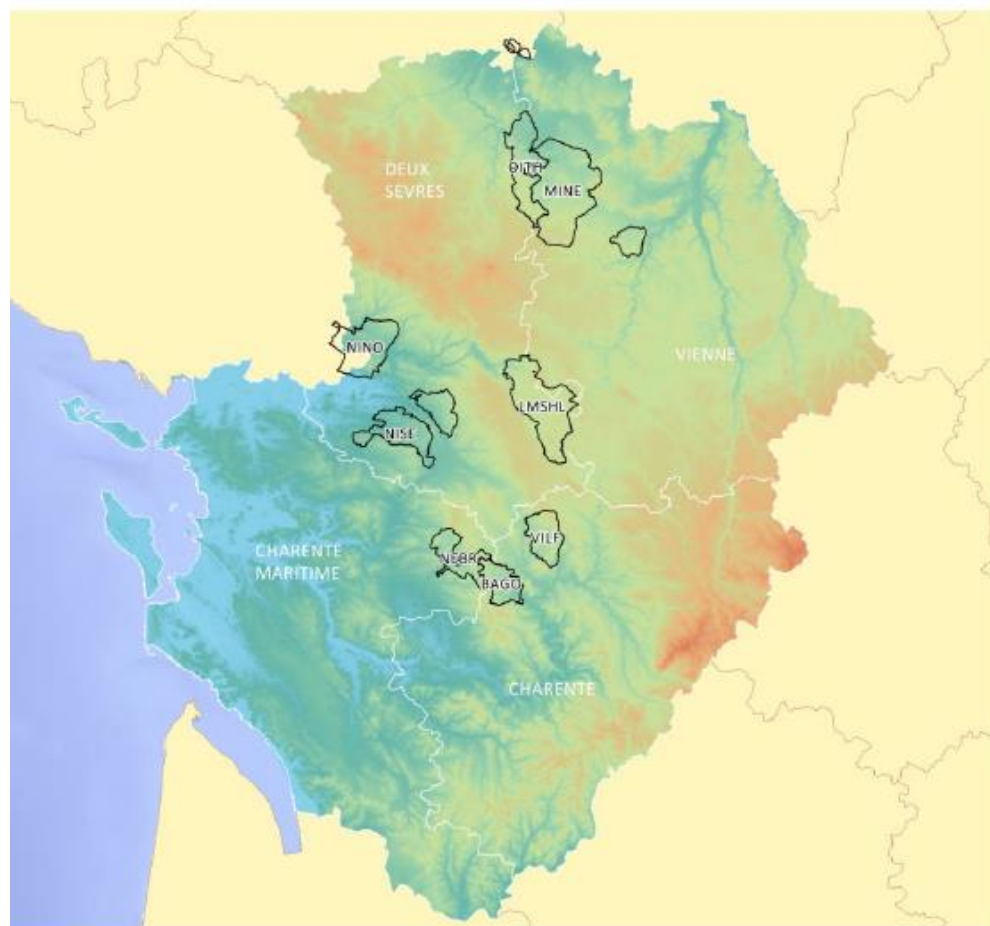


- **Suivi des populations – bilan 2017-2020**

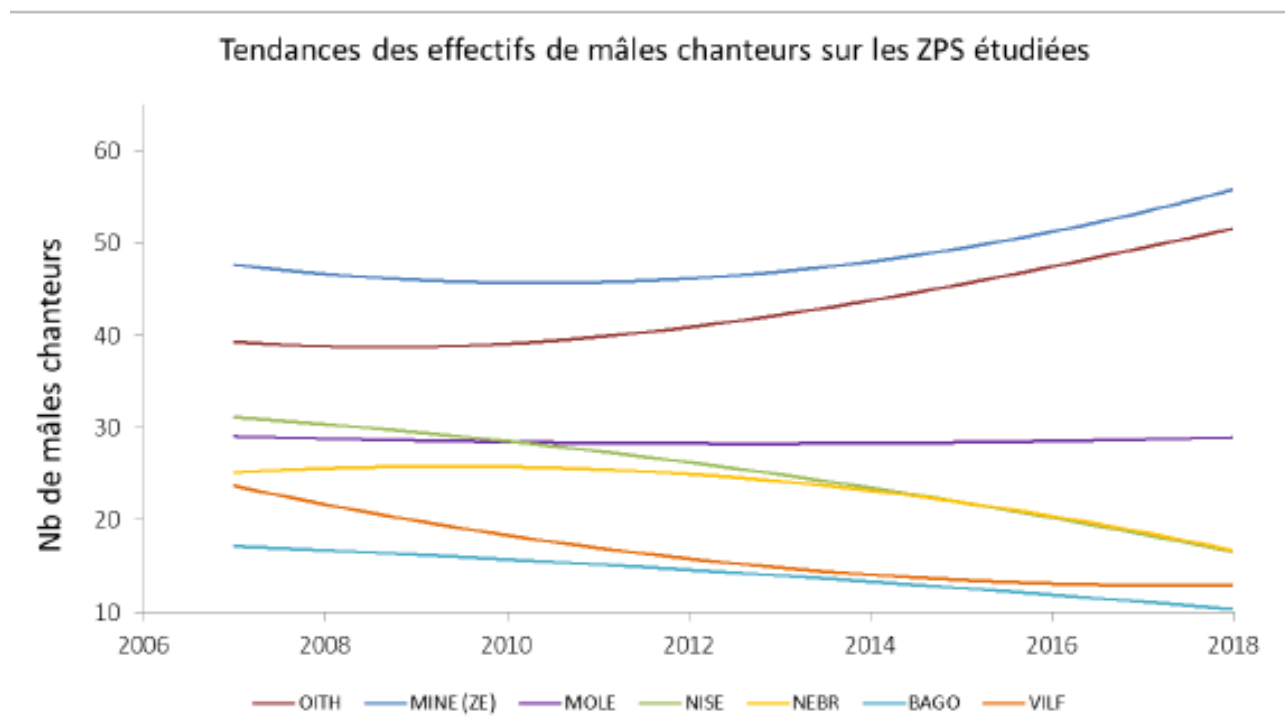
Action S01- Outarde



ZPS à enjeu
Outarde



Action S01- Outarde



Tendances numériques des mâles chanteurs d'Outarde présents sur les différentes ZPS de Poitou-CHarentes

Action S01 - Outarde



	2004	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
CHARENTE	60	57	43	36	31	43	38	32	27	28	21	24
CHARENTE-MARITIME	66	35	39	44	41	53	33	36	44	39	43	31
DEUX-SEVRES	73	71	76	94	98	88	76	77	88	70	87	75
VIENNE	88	100	100	68	75	83	99	108	97	119	115	114
Total	287	263	258	242	239	267	246	253	256	256	266	244

Tableau 5 : Effectifs de mâles chanteurs par départements détectés lors de l'Enquête annuelle (Source : CEBC-CNRS)

A l'échelle régionale, on observe une stabilité dans le nombre de mâles chanteurs, avec une diminution de la population 16-17.

En 2020, les 1ers résultats de l'enquête nationale font état de 48 mâles chanteurs dans et autour de la ZPS.

Comme les années précédentes, près de la moitié des effectifs sur ce territoire sont situés hors ZPS «Plaine de Néré à Bresdon

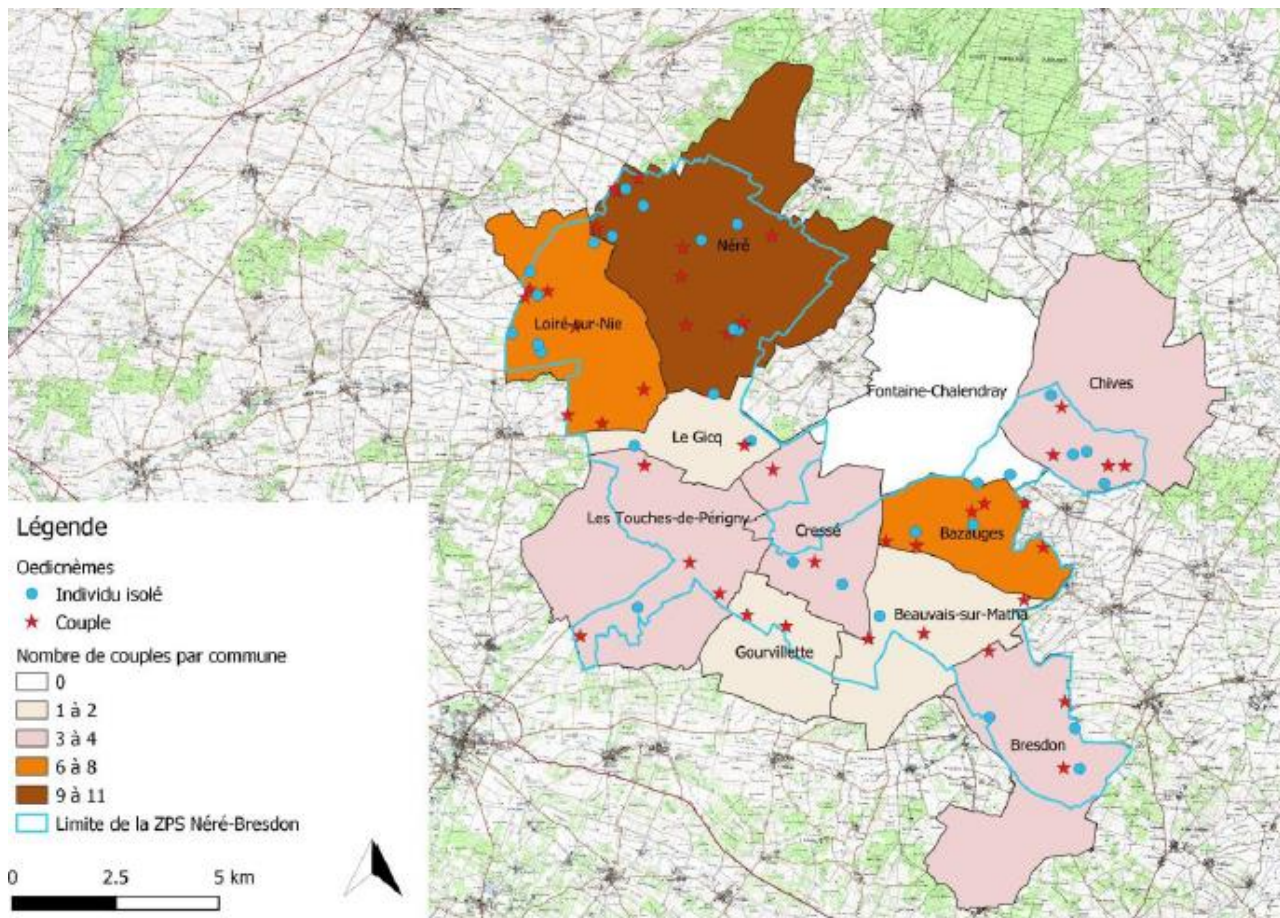
Action S01 - Œdicnème



Suivi des couples nicheurs dans la ZPS (LPO)

Année	Estimation nombre nids	Principales communes
2017	13 à 45	Néré, Bazauges, Loiré sur Nie
2018	18 à 39	Néré, Loiré sur Nie, Les Touches de Périgny
2019	55 à 57	Néré, Bazauges, Loiré sur Nie
2020	29 à 42	Néré, Bazauges, Loiré sur Nie

Action S01 - Œdicnème



Carte 6 : Répartition communale des couples nicheurs d'Œdicnèmes criards uniquement sur le périmètre de la ZPS Néré-Bresdon au printemps 2020.



Action S01 - Busards



Suivi des couples nicheurs dans la ZPS et autour (LPO)

Année	Busard cendré Couples nicheurs	Jeunes à l'envol	Busard Saint Martin couples nicheurs	Jeunes à l'envol
2017	6	6	/	
2018	6	≥ 8	/	
2019	14	≥ 16	5	≥ 4
2020	13	≥ 16	5	1

Action S01 - Busards



Détail du suivi des Busards cendrés en 2020 par la LPO : 13 couples présents, 6 nids localisés dont 4 sur des parcelles de blé,
Sur ces 4 nids : 2 nids protégés par pose de cages, 1 nid découvert lors de la moisson et les 3 œufs transférés au centre de soins, 1 nid a échoué avant les moissons.

Nombre de nids	Œufs pondus	Nombre de poussins	Jeunes à l'envol avant moisson in-situ	Jeunes à l'envol après moisson in-situ	Nombre de jeunes à l'envol au CDS	Nombre total de jeunes à l'envol
6	>18	>16	0	13	3	16

Le nombre de jeunes volant après moissons montre l'importance du repérage et de la protection des nids sur les parcelles cultivées. Sur les parcelles en jachère, l'agriculteur est contacté pour différer si besoin le broyage de la parcelle.

Action S01 - Busards



Poussins de Busard cendré dans une cage de protection © Irène Anglade

Action S01



Suivi des populations

D'autres actions ont également été menées sur ce marché :

- Mise à jour du Formulaire Standards de Données en 2019
- Volet forestier en 2019: mise à jour des données concernant des espèces liées aux boisements

Action S01



Suivi des populations

- Lâchers d'Outardes issue d'élevage : depuis 2 ans, des lâchers de jeunes Outardes issues le l'élevage sont réalisés sur les sites de rassemblement autour d'Aulnay et suivies lors des comptages d'automne.

L'animatrice informe les mairies et la Fédération des chasseurs. Elle aide également la LPO à identifier et à contacter les agriculteurs concernés.

Cette année, 10 oiseaux lâchés le 7/09 et 5 le 21/09.

En accord avec les agriculteurs, une clôture électrique a été posée autour de la parcelle pour limiter la prédation sur les jeunes Outardes.

Action S01



Perspectives

Action à poursuivre – du financement sera à trouver pour conforter les actions menées et permettre le repérage des nids d'Outarde ainsi qu'un suivi des espèces forestières.

Ne pas négliger la communication auprès des élus et des agriculteurs préalablement aux campagnes sur le terrain.

Action S02



Suivi de l'occupation du sol

Objectif du DOCOB : Retrouver les effectifs d'Outarde de 2000 (35) ; 15 % de la SAU en couverts herbacés gérés favorablement

Action S02



Suivi de l'occupation du sol

- Un suivi de l'occupation du sol a été réalisé en 2016 sur la base des données RPG
- Un suivi cartographique annuel des engagements est fait : carte des engagements MAEC

S02: perspectives

Suivi de l'occupation du sol et de l'évolution des assolements à remettre à jour sur le prochain marché.

Action S03



Programme de sensibilisation

- *Objectif du DOCOB : Promouvoir les réalisations favorables à la préservation des oiseaux de plaine*
- Site Internet
- Infosite annuel
- Sortie nature annuelle
- Plaquettes, documents
- Articles, vidéo
- Echanges avec d'autres sites



Action S03



- **Mise à jour du site Internet**

Le site est mis à jour régulièrement, pour apporter une 1^{ière} information sur le territoire et son actualité, en particulier aux porteurs de projets :

- mise à jour annuelle des cartes de suivis des oiseaux : cartes de suivis des nichées d'Oedicnèmes et de Busards, carte des places de chant d'Outarde, des rassemblements post-nuptiaux d'Outarde et d'Oedicnème,

Action S03



- **Mise à jour du site Internet**

- Informations : sortie nature, date du COPIL et compte-rendu, lien vidéo Busards
- Documents : lettre annuelle, article Busard, plaquette Pie Grièche
- vérification des liens vers d'autres sites : sites de l'Etat, autres sites « Outarde » du centre-ouest

Le site est bien référencé et arrive en haut de liste sur un moteur de recherche :

<http://nerebresdon.n2000.fr>



Action S03



• Lettre d'information

Lettre annuelle diffusée en août.
Cette année (lettre n° 6) un article sur le centre d'élevage de Villiers-en-Bois et les lâchers de jeunes issus de l'élevage sur les sites de rassemblement d'Aulnay.

Des exemplaires papier sont envoyés aux communes et aux principaux partenaires. La lettre est téléchargeable sur le site Internet.



Action S03



• Sortie nature

Une sortie annuelle est organisée avec la LPO. Nous en faisons varier la date :

- au printemps pour observer les mâles d'Outarde en parade et les autres oiseaux du territoire, en particulier des passereaux,
- En début d'été pour observer les Busards,
- À l'automne pour observer les Outardes et les Œdicnèmes en rassemblements post-nuptiaux.

La sortie annuelle a eu lieu le 12 octobre.

Une très bonne participation (plus de 20 personnes) mais il n'a pas été possible d'observer des Outardes, présentes mais cachées dans la végétation.

Des œdicnèmes ont pu être observés et des informations apportées sur les enjeux du site et les mesures proposées.

Action S03



Action S03



• Autres actions de communication

Selon l'actualité, des plaquettes ou des articles sont édités. Ainsi, dans la suite des actions de sensibilisation sur la protection des nichées de Busards à destination des agriculteurs, un **article** a été publié sur le site de la Chambre d'agriculture et dans l'Agriculteur Charentais en juin 2020.

http://nerebresdon.n2000.fr/sites/nerebresdon.n2000.fr/files/documents/page/pdf/agricha_juin2020.pdf

Et une **vidéo** a été réalisée par la CA17, en collaboration avec la LPO, montrant la mise en place de protection sur un nid.

<https://youtu.be/y2tODqFRNpw>



Action S03



Perspectives

- *Les actions de communication sont à poursuivre, auprès de tous les publics ; en effet l'expérience montre qu'il faut souvent plusieurs années de communication pour arriver à la signature d'une charte ou d'une MAE, pour modifier les pratiques.*
- *Les sorties Nature permettent d'observer ou d'entendre de nombreux oiseaux. Mais il est malheureusement difficile de mobiliser au-delà des bénéficiaires de MAE et d'adhérents LPO : peu d'habitants locaux (un club de marche a été sollicité sans succès), peu ou pas d'élus.*
- *Prévoir une animation auprès des scolaires ? Une journée technique auprès des agriculteurs ?*

Action S04



Mise en œuvre du DOCOB

- *Objectif du DOCOB : Promouvoir et coordonner la mise en œuvre du programme d'actions*
- Action qui regroupe plusieurs tâches :
 - Mise à jour des actions : suivi de l'évolution des cahiers des charges MAEC, proposition de chartes en 2019,

Action S04



Mise en œuvre du DOCOB

- Proposition et mise à jour d'un tableau de suivi,
- Réunions avec les services de l'Etat :
 - Participation à la journée des animateurs Natura 2000, points avec la DDTM,
 - Participation à une réunion avec la DREAL sur la protection des nichées,
- Bilans et COPIL annuels

Mais également :

COPIL Néré Bresdon – Septembre 2020

Action S04



Mise en œuvre du DOCOB

- Étude de la stratégie de développement des énergies renouvelables de la Nouvelle Aquitaine, en particulier sur le volet éolien,
- Des échanges avec les autres animateurs et le BNIC sur la certification environnementale : adoption d'un mode de traitement commun des demandes liées à la certification.

Action S04



➤ **Un appui technique aux porteurs de projets sur le site ou à proximité :**

L'animatrice est sollicitée dans le cadre des Etudes d'Incidences Natura 2000, soit par les porteurs de projet en amont de leur dossier d'autorisation, soit envoyés par les services de l'Etat suite au dépôt de leur dossier.

L'objectif est d'apporter des connaissances sur les enjeux du site et les risques potentiels liés au projet, afin de permettre au pétitionnaire d'évaluer les incidences de son projet.

Action S04



- **Un appui technique aux porteurs de projets sur le site ou à proximité :**
 - Projet éolien Coivert/Vergné
 - Projet éolien Cherbonnières
 - Projet de stabulation avec petite unité de méthanisation à Loiré
 - Projets de plantation de haies à Bresdon et Bazauges
 - Projet de bâtiment photovoltaïque à Loiré
 - Travaux sur canalisations d'eau à Bresdon et St Ouen

Action S04



Perspectives

Les projets ne sont pas toujours dans la ZPS mais dans le périmètre MAEC ou du projet d'extension. Il est donc important de renseigner les porteurs de projets.

La certification environnementale peut être une opportunité pour faire connaître les enjeux Natura 2000 et engager des contrats ou des chartes.. En cas de montée en puissance des demandes, une réflexion sera à avoir pour permettre à l'animateur-trice d'avoir assez de temps à y consacrer.

Action S05



Suivi de l'évolution des activités socio-économiques et des réglementations

- *Objectif du DOCOB : Suivi de l'évolution des facteurs socio-économiques et réglementaires agissant sur l'état de conservation*

Action S05



Suivi de l'évolution des activités socio-économiques et des réglementations

- Veille sur les activités socio-économiques : suite et fin en 2020 de l'analyse des documents d'urbanisme de la ZPS / enjeux Natura 2000
- Amélioration des connaissances : mises à jours des cartes de suivi des populations et des nidification et mise en ligne

Action S05



Suivi de l'évolution des activités socio-économiques et des réglementations

- Suivi de la réglementation PAC, HVE
- Échanges avec les collègues urbanistes, avec le service urbanisme de la CdC,
- Suivi des dossiers en cours,

Action S05



Perspectives

L'analyse des PLU sera à prendre en compte suite à l'élargissement du périmètre et lors de la révision des PLU;

Une information sur les EIN avec les services de l'Etat sera à prévoir : l'information des maires remonte au 1^{er} marché, il n'y a pas eu d'information « grand public ».

Contractualisation



Contractualisation



- **Contrats et chartes**

Il s'agit des 2 outils Natura 2000 disponibles pour des surfaces non agricoles.

En plus de l'engagement général, 11 chartes « milieux » et 3 chartes « activités » sont proposées.

Sur ce territoire très agricole, cela peut concerner des collectivités (Charte voirie), des ACCA mais également des agriculteurs par exemple sur leurs jachères.

Contractualisation



- **Contrats et chartes**

- Pas de contrat Natura 2000 à ce jour,
- 1 charte signée: charte voirie signée en 2016 avec le Conseil Départemental sur le réseau départemental du site. Cet engagement sera à revoir dans l'hiver 2020-2021

Contractualisation



- **Contrats et chartes - perspectives**
 - *Des chartes jachères ont été proposées aux agriculteurs contactés pour les MAEC, en particulier en 2020 à ceux qui n'ont pas pu souscrire d'engagement MAE. A revoir lors de la prochaine campagne*
 - *Une nouvelle information des communes, et en particulier celles avec de nouveaux élus, va être faite dans l'hiver*

Contractualisation



- **Contrats et chartes - perspectives**
- *La certification des exploitations monte en puissance. Le référentiel HVE- niveau 1 (respect de la réglementation) et le référentiel « Cognac » comportent des points de contrôles ou des engagements sur les sites Natura 2000. On peut donc espérer des signatures de chartes dans les prochaines années ou au moins une sensibilisation aux enjeux du site.*

Contractualisation



- **MAEC (Mesures AgriEnvironnementales et Climatiques)**

Il s'agit de l'outil Natura 2000 pour les surfaces agricoles. L'animation se fait hors marché d'animation du DOCOB.

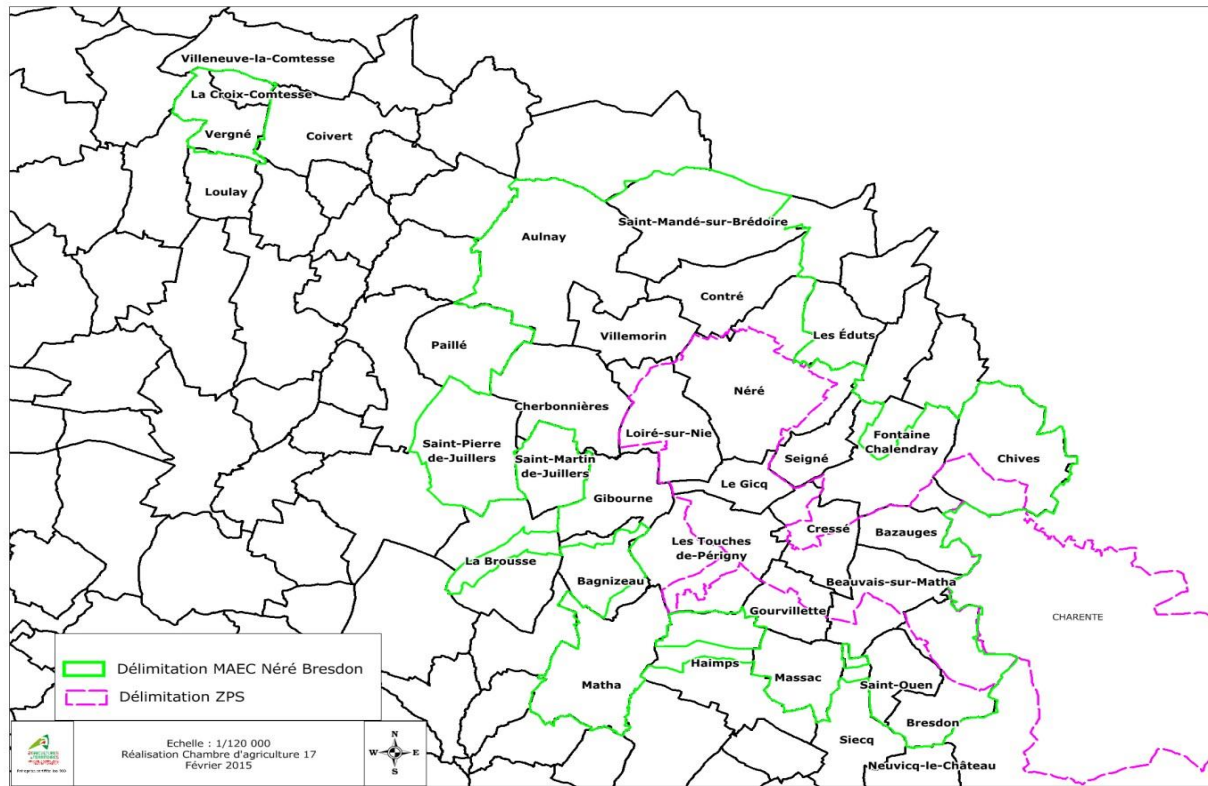
Pour tenir compte de la localisation des Outardes et des Oedicnèmes, le périmètre MAEC « Plaine de Néré à Bresdon » est plus large que celui de la ZPS :

- 35 000 ha, 29 communes concernées et 680 exploitations (RPG 2011)

Contractualisation



- MAEC



Contractualisation



- **MAEC**

- Depuis 2014, la CA17 est opérateur, en partenariat avec la LPO
- Des contrats de 5 ans sont proposés aux agriculteurs volontaires, avec un financement FEADER-Etat
- Plusieurs mesures sont proposées pour répondre aux enjeux du site dont 2 principales : création d'un couvert favorable aux oiseaux de plaine et création d'une prairie

Contractualisation



• MAEC

- La mise en œuvre difficile de la PAC 2015 a perturbé la souscription d'engagements MAEC.
- Mais depuis 2018, on observe une augmentation des demandes et le plafond de 10 000 €/ exploitation est régulièrement atteint.
L'animation joue tout son rôle car il faut parfois 2-3 ans pour convaincre de signer un contrat.

Contractualisation



- **MAEC**

Bilan 2015-2019

Données ISIS 2015/2018 et CA17 2019 – hors mesure de réduction d'intrants

45 agriculteurs et :

Couvert Outarde	Gel	Entretien prairie	Création prairie	Total
329 ha	1 ha	27 ha	67 ha	424 ha

310 ha sur la précédente programmation

Contractualisation



• MAEC 2020

Nous étions en dernière année de la programmation 2014-2020, avec les engagements de 2015 à renouveler. L'enveloppe finale, notifiée fin mars, a limité les engagements :

- Engagements de 2015 en mesures « outarde » : 58 ha à renouveler, 38 ha réengagés pour 5 ans,
- Prolongation d'un an de la mesure de gestion de prairies, 11 ha
- 5 ha en création de prairies sans possibilité de prolongation

2-Contractualisation



- **MAEC 2020**

Malgré ce contexte, la tendance à la hausse des demandes se confirme : l'animation a permis de valider 96 ha en mesure « outarde » et 21 ha en création de prairies.

Ils seront recontactés pour la prochaine campagne dont les modalités ne sont pas encore connues.

Contractualisation



- **MAEC - perspectives**

- *Les MAEC sont sur ce territoire l'outil principal de mise en œuvre du DOCOB.*

L'animation conjointe, en partenariat avec la LPO, permet de connaître les agriculteurs et de pouvoir être réactif sur les autres actions: protection des nichées, ... Par ailleurs la préparation d'un dossier MAEC est l'occasion de proposer les autres outils ou des pratiques plus favorables sur les surfaces non productives.

Contractualisation



- **MAEC - perspectives**

Il faut espérer que les 2 années de transition à venir permettront d'engager de nouvelles surfaces, pour maintenir et augmenter la dynamique des ces dernières années.

Bilan 2017-2020



Code	Action	
Mesures contractuelles	Mise en œuvre des mesures agri-environnementales	☹️
	Contrats et chartes	☹️
E01	Extension du périmètre	😊
E02	Sauvegarde des nichées	☹️
S01	Suivis des populations	☹️
S02	Suivi de l'occupation du sol	😊
S03	Communiquer, sensibiliser	😊
S04	Assistance technique porteurs de projets	😊
S04	Suivis administratifs	☹️
S05	Suivi socio-économique	😊

Bilan financier



Jours facturés pour les 3 tranches du marché :

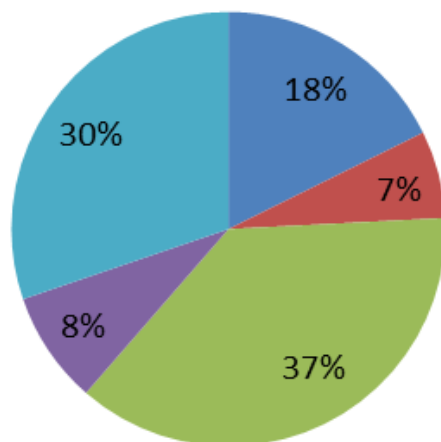
	Tranche 1 (j)	TC1 (j)	TC2 (j)	Total
Animation	6	7	6	19
Contractualisation (hors MAE)	2	2,5	2,5	7
Suivis biologiques	12	16	12	40
Articulation autres politiques	3	3	3	9
Evaluation, mises à jours, bilans	11	10,5	11	32,5
TOTAL JOURS	34	39	34,5	107,5
TOTAL HT (€)	15 300	17 550	15 525	48375
dont CA17	9 225	9 450	9 675	28350
dont LPO	6 075	8 100	5 850	20025
TOTAL TTC	17 145	19 440	17 460	54 045

Financé à 100 % par l'Etat et l'Europe (FEADER)

Bilan financier



Répartition de l'animation sur les 3 ans en temps



- Animation
- Contractualisation (hors MAE)
- Suivis biologiques
- Articulation autres politiques
- Evaluation, mises à jours, bilans

Perspectives



Le marché s'est soldé en septembre 2020 et pour assurer une continuité la DDTM a signé avec la CA17 une prestation d'animation hors marché jusqu'en avril 2021,

La DDTM consultera les collectivités début 2021 pour renouveler l'animation,

En l'absence de candidat, un marché sera lancé dans la foulée pour trouver la structure animatrice dans l'objectif de poursuivre l'animation dès avril 2021.